

Coopération économique et financière Maroc/Afrique et perspectives de son développement

Alaoui M'Hammdi Nezha (MAEC)

Journée d'Etudes de l'IRES, Rabat 20 juillet 2010.

- Conscient des racines africaines de son identité et de sa civilisation, le Maroc s'est engagé depuis l'indépendance, dans la voie du raffermissement des relations historiques et multidimensionnelles qu'il entretient avec les pays africains.
- Cette consolidation prend racine dans un capital historique et géographique important et s'inscrit dans le droit fil des relations multiséculaires entre le Maroc et l'Afrique en raison des routes caravanières qui partaient de son territoire pour rejoindre l'Afrique de l'Ouest.
- La politique étrangère marocaine a toujours été marquée par l'appui résolu et solidaire du Maroc à la lutte de libération des pays africains et à la consolidation de l'unité africaine. Le Maroc a été membre fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine, et leader du Groupe de Casablanca en 1963.
- L'action diplomatique marocaine s'est assignée comme objectif stratégique de hisser la coopération avec pays africains au niveau d'un véritable partenariat agissant et solidaire. Plusieurs axes structurent cette coopération : la dimension sud-sud, le développement des compétences humaines pour le développement durable du pays, et la coopération tripartite.
- Le renforcement de cette coopération reflète l'importance de la profondeur stratégique du voisinage africain dans la politique extérieure marocaine.
- C'est dans cette perspective que les multiples visites royales effectuées par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, depuis son intronisation, à de nombreux pays africains, ont créé une nouvelle dynamique dans les relations avec ces pays frères et ont donné une impulsion décisive dans la coopération sud-sud du Maroc dans son espace africain.
- Une série d'accords de coopération ont été conclus lors de ces déplacements, dans différents domaines de développement économique, technique, social, culturel et humain, tels que la lutte contre la pauvreté et les maladies, l'agriculture et l'agroalimentaire, les pêches, l'éducation et la formation, la gestion de l'eau, les infrastructures de base et l'aménagement urbain, les technologies de l'information, la gestion financière et bancaire.
- **Véritable levier de la coopération, l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)**, a été créée en 1986, dans le but d'en faire un outil souple, rapide et efficace d'exécution de la politique de coopération que se fixe le Gouvernement marocain. Le nombre total des étudiants africains poursuivant leurs études dans les établissements publics d'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2009-2010 avoisine 7800 étudiants, dont 6500 boursiers, issus de 42 pays africains. Depuis 1990, plus de 15000 étudiants ont été formés au Maroc.

- Il convient de souligner par ailleurs que l'AMCI est de plus en plus sollicitée et engagée dans le domaine de la coopération économique et financière avec les pays partenaires africains. Plusieurs d'entre eux bénéficient ainsi d'une assistance financière destinée à la réalisation de microprojets à caractère économique et social dans des secteurs vitaux comme l'éducation, la santé et la petite hydraulique rurale (forage des puits et adductions d'eau).
- A l'heure actuelle, le Maroc s'enorgueillit d'avoir des relations de coopération suivies avec une quarantaine de pays, régie par cadre juridique comprenant plus de 478 accords, conventions et protocoles.
- Cette dimension **bilatérale est renforcée** et complétée par deux axes de coopération entre le **Maroc et son voisinage, sub-saharien : la coopération tripartite et la coopération régionale**.
- Concernant la **coopération tripartite**, ce mécanisme novateur consiste à faire bénéficier les pays africains du savoir faire marocain dans des secteurs de technicité, par des financements bilatéraux ou multilatéraux. Ce mécanisme permet le partage des expériences et le transfert de technologie vers les pays africains. C'est dans ce cadre que le Maroc est engagé avec des pays comme la France, la Belgique, le Japon, l'UE, la FAO et d'autres agences de développement dans l'exécution de projets dans des pays africains. (ex : Le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire engagé au Niger et au Burkina Faso avec la FAO).
- Concernant la **coopération régionale**, le Maroc développe une politique de rapprochement avec l'UEMOA (Union Economique et Monétaire ouest africaine qui regroupe 8 pays : Sénégal, Guinée Bissau, Mali, Niger, Burkina Faso, Togo, Bénin, Cote d'Ivoire) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) qui regroupe 6 pays Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad. L'Accord Commercial et d'Investissement avec l'UEMOA a été paraphé fin 2008 après 8 ans de négociations et devrait être prochainement signé. S'agissant de la CEMAC, un projet d'Accord de libre échange est actuellement à l'étude par les deux parties.
- Outre ces deux axes, il y a lieu de rappeler qu'à l'occasion du Premier Sommet UE Afrique qui a eu lieu au Caire en 2000, Sa Majesté le Roi Mohamed VI a annoncé **l'annulation par le Maroc de la totalité de la dette des pays africains les moins avancés (PMA) et l'ouverture des frontières marocaines** aux produits d'exportation de ces pays pour leur entrée en franchise douanière au Maroc.
- La **vision stratégique du Maroc dans sa politique africaine, accorde une importance croissante au volet économique dans le partenariat maroco africain**. C'est dans cette optique que le Gouvernement associe de plus en plus le secteur privé pour l'accroissement des échanges commerciaux et des flux d'investissements marocains en Afrique sub-saharienne.
- **L'implication à cet égard du secteur privé** dans les initiatives gouvernementales a toujours caractérisé les rencontres des différentes commissions mixtes tenues entre le Maroc et ses partenaires africains. Soucieux de s'investir dans la mise en œuvre de projets ayant trait au développement durable (électrification, gestion des ressources en eau et irrigation, infrastructures de base, santé.....), le Maroc a très tôt associé les entreprises publiques à la mise en œuvre de sa politique africaine

- Dans cette optique, des entreprises comme l'Office National d'Electricité (ONE), la Royal Air Maroc, (RAM), ont développé un programme à l'international articulé notamment autour d'une projection sur le continent africain. A titre d'illustration, la RAM opère 30 lignes aériennes sur l'Afrique avec une moyenne de 10 vols quotidiens, alors que l'ONE est présent dans plus d'une dizaine de pays africains.
- **Sur le plan commercial**, bien que les échanges entre le Maroc et les pays d'Afrique subsaharienne ne représentent que 2% de la valeur global du commerce extérieur du pays, cette situation est appelée à évoluer en raison notamment de l'intérêt croissant que manifeste le secteur privé marocain pour les marchés subsahariens.
- Il convient de souligner à cet effet que la progression soutenue des échanges entre le Maroc et ses partenaires africains, durant la période 1996-2006 (on est passé de 272 à 425 millions de dollars US en termes de valeur d'échanges), laisse suggérer qu'un potentiel de développement du commerce existe.
- Plusieurs opérateurs privés marocains développent depuis plus d'une décennie une véritable stratégie à l'endroit des marchés subsahariens. L'ouverture des lignes aériennes sur l'Afrique de l'Ouest et Centrale par la Royal Air Maroc, l'implantation de filiales bancaires d'AttijariWafabank et de BMCE Bank ont été des facteurs d'encouragement à cet égard.
- La Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM), avec sa Commission Afrique diffuse des informations ainsi que les opportunités d'affaires dans les pays d'Afrique subsaharienne. L'Omnium Nord Africain (ONA), deuxième groupe économique du pays après l'OCP, intervient en Afrique dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la distribution, des banques et assurances ainsi que dans le secteur minier (MANAGEM). Des groupes comme Ynna Holding, Jet Sakane, CCGT, Maroc Télécom, sont autant d'exemples de réussite de l'intervention des opérateurs privés marocains dans des secteurs variés en Afrique : mines, tourisme, télécommunications, habitat social....
- **Ainsi, force est de constater qu'à l'heure actuelle, grâce à l'association du secteur privé dans la projection économique marocaine en Afrique subsaharienne, le secteur privé assure non seulement l'accompagnement des initiatives gouvernementales mais a tendance à prendre également le relais du secteur public.**
- **Cette dynamique instaurée a permis la mise en place d'une véritable diplomatie économique, grâce à laquelle le Maroc peut implanter des intérêts économiques et commerciaux durables dans son voisinage sub-saharien, et assurer un maximum de visibilité dans son partenariat stratégique avec les pays africains.**